MAIA
Seine-Saint-Denis
Sud Ouest
L'intégration des acteurs pour l'autonomie des personnes âgées

Compte rendu de la Table de Concertation Tactique n°11 5 septembre 2018 Bourse du travail de Bobigny

Nota Bene: il est conseillé d'accompagner la lecture de ce Compte-Rendu de la lecture du support de présentation transmis conjointement.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

1. Analyser

- ✓ Plan de formation COPIL Filière Gériatrique
- ✓ Document HAS Parcours de soins Maladie d'Alzheimer
- ✓ Articulation HAD et SSIAD

2. Suivre/Participer

- ✓ Présentation « Guide pratique à l'usage des professionnels : comment agir face aux situations préoccupantes ou aux situations de maltraitance relatives aux personnes âgées ou en situation de handicap au domicile ? »
- ✓ Personnes âgées sans médecin traitant, suite…
- ✓ Projet de Label MAIA

3. Valider

- ✓ Plan de formation et appropriation du FAMO
- ✓ Groupe de travail départemental « Promotion de l'Accueil de jour »

Selon le temps écoulé : tour de table : vos actualités et perspectives 2018/2019.

DOCUMENTS REMIS AU DEBUT DE LA SEANCE

- Ordre du jour prévisionnel de la Table de Concertation Tactique N°11
- CR de la Table de Concertation Tactique du 20 juin 2018
- Programme de la journée du 27 septembre 2018 « Les nouveaux enjeux de l'accès aux droits »

Légende :

- Eléments correspondants à une prise de décision.

Début de la réunion à 14h15.

La réunion commence par :

- la présentation de l'ordre du jour
- un tour de table de présentation des personnes présentes

A VALIDER

1. Analyser

- Plan de formation COPIL Filière Gériatrique CHI de Montreuil

→Diapositives n°5 à 9

Le plan de formation « Repér'âge » a été construit par Mme Talibon, pilote MAIA à Montfermeil, à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM (maintenant absorbée par l'HAS).

Ce plan prévoit 7 modules d'une demi-journée (3 heures) avec un nombre de participants situé entre 15 et 30 par session, il est ouvert à tous.

Si elle est couronnée de succès, cette séquence de 7 modules a vocation à être reproduite dans le temps afin de former progressivement le plus grand nombre d'acteurs, incluant les nouveaux arrivants.

Selon les thématiques, les formateurs seront issus de différentes structures, et non pas uniquement de l'hôpital.

Deux propositions sont soumises aux membres de la table, soit une formation à la carte, soit un forfait de 7 modules pour chaque participant. La première proposition est retenue, plus facile à organiser sur le temps de travail et permettant de sensibiliser plusieurs professionnels d'un même service.

Plusieurs remarques émergent rapidement sur ce sujet:

- Beaucoup d'acteurs sur le territoire proposent des formations, ne serait-pas judicieux que le pilote les centralise afin de fluidifier l'information ? Il est précisé qu'une des fonctionnalités du site départemental MAILLAGE93 sera consacrée à cette thématique.
- Certaines structures ont déjà bouclé leur plan de formation sur les deux prochaines années.
- Les responsables de secteurs devraient suivre ces formations afin de les diffuser auprès du personnel. De manière plus globale, ressort la nécessité de créer une dynamique de retour de formation au sein de chaque structure.
- Il est important de favoriser une mixité des publics accueillis dans ces formations (salariés, libéraux, public, associatif, privé…).

Pour conclure sur ce sujet, les dates de formations seront communiquées prochainement (validation du calendrier en cours).

- Document HAS Parcours de soins Maladie d'Alzheimer

→ Diapositives n°10

Afin de faciliter l'appropriation des recommandations émises au fur et à mesure par différentes instances, une rapide présentation du travail de la HAS et d'un exemple de fiche-action est faite.

Lien pour télécharger le document: **https://www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-05/parcours_de_soins_alzheimer.pdf**

- Articulation HAD et SSIAD

→ Diapositive n°11, 12 et 13

Le cadre légal évolue concernant l'intervention conjointe SSIAD/HAD, qui est maintenant réglementée avec l'objectif de permettre aux SSIAD de continuer à suivre des patients dont la charge de soins augmente.

Cette évolution est plutôt bien accueillie. Toutefois un partenaire d'un SSIAD exprime une réserve sur le fait que ces derniers ne doivent pas devenir de simples « prestataires » de l'HAD sur les prises en charge conjointes.

2. Suivre/Participer

- Présentation du « Guide pratique à l'usage des professionnels : comment agir face aux situations préoccupantes ou aux situations de maltraitance relatives aux personnes âgées ou en situation de handicap au domicile ? »

→ Diapositives n°15 à 24

Nos partenaires du Conseil Départemental, Isma Zalambani et Mohamed Ibnedhaby ont été invités à présenter cet ouvrage qui avait été remis en Juin 2018 aux membres de la TCT présents.

Ce guide est le fruit d'un an de travail collaboratif des différents partenaires du comité maltraitance et des réunions schéma sur la prévention de la maltraitance 2015 (ARS, Justice, Police, tutelles, MAIA, etc.). Nos partenaires du Conseil départemental tiennent à remercier tous les professionnels pour leurs retours suite à la lecture du guide.

Pourquoi ce guide ? Deux axes de réponses ont été développés:

- Permettre une sensibilisation des professionnels sur les conduites à tenir et les ressources mobilisables.
- Favoriser le travail avec les professionnels locaux et s'appuyer sur les instances de réflexion autour de situations complexes

La discussion s'oriente ensuite sur le sujet délicat de la démarche de « signalement » de la maltraitance.

Le constat est partagé que les professionnels ont parfois des réticences à entamer cette procédure car elle apparaît très engageante.
D'où l'importance de parler de ses propres réticences et de les dépasser, notamment dans les groupes de paroles (par exemple, ceux du Réseau Océane).
Cela peut permettre de désamorcer certaines craintes.
Il est aussi possible de faire un signalement conjoint afin de partager la responsabilité de la procédure.

Le Conseil Départemental a déjà formé quatre villes en 2018 dont Bagnolet et le choix de la prochaine commune sera acté au prochain comité de projet.
Ces formations, sur deux jours, permettent de créer une dynamique, de se connaitre davantage et d'échanger autour de situations lourdes.
Cela permet également de mixer les professions et de favoriser les échanges qui ne sont pas toujours faciles suivants les cultures professionnelles de chacun.

L'objectif est de former une commune par bassin et par an, en priorité celles qui accueillent de nouvelles structures de type RESAD[1] et/ou les villes où les repérages de situations de maltraitance sont les plus nombreux.

Il est également rappelé que sur des situations préoccupantes, il est possible de s'appuyer sur les RESAD / CLSM[2].
Mais ces structures ne sont malheureusement pas présentes sur toutes les communes, comme le rappelle une de nos partenaires.

Plusieurs questions émergent :

- Où sont les informations concernant ces formations ?
- Les personnes formées ne pourraient-elles pas former à leur tour ?
- Comment atteindre les libéraux ?

Mme Zalambani rappelle qu'une journée départementale planifiée le 17 janvier 2019 sera dédiée à cette thématique.
L'idéal serait qu'une personne par service y participe, afin de pouvoir ensuite transmettre, les informations aux membres de sa structure.

M. Ibnedhaby précise également que le Conseil Départemental prévoit de rencontrer la MDPH, les Ordres professionnels, les URPS et les SAAD afin de faciliter la diffusion de ce travail.
Enfin, pour information, une réflexion nationale est engagée sur une obligation de formation des personnels des EHPAD, sur la bientraitance et la maltraitance.

Concernant les perspectives de travail pour 2018/2019, l'intervention d'un psychologue à domicile suite à la décision de la CIDPM[3] pourra être financée afin de pallier aux difficultés d'accès aux services de proximité pour les personnes en perte d'autonomie.

Un projet de « Médiation familiale », actuellement en attente de financement, devrait se concrétiser courant 2019.

Enfin, Il est rappelé que le Centre Ressources Partenaires permet, une fois inscrit, d'accéder à toute une base de données :
https://ressources.seinesaintdenis.fr

RAPPEL : NUMERO UNIQUE CELLULE MALTRAITANCE
3977.

- Personnes âgées sans médecin traitant, suite…

→ Diapositives n°25 à 32

Un questionnaire a été diffusé auprès des partenaires du territoire concernant la démographie médicale et l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie (deux personnes âgées sans médecin traitant ont été signalées).
Les résultats de l'étude sont présentés par le pilote.

En complément, le fait de porter cette problématique dans les différentes instances de concertation a permis plusieurs informations depuis l'ARS à destination des pilotes MAIA sur des situations individuelles de personnes âgées sans médecin traitant.

Une de nos partenaires fait remarquer qu'une montée en compétence des infirmier.ère.s pourrait répondre en partie au problème.

- Projet de Label MAIA

→ Diapositives n°33 et 34

Les points positifs :
Un label pourra être un outil de communication qui suscite le questionnement et renforce l'idée de partenariat et d'un meilleur maillage des acteurs (ex : rassurer une personne qui rentre en Résidence autonomie, le label MAIA attestant de l'inscription de l'établissement dans un maillage d'acteurs).

Les questionnements / réticences :
- Quelle garantie de résultat ?

[1] Réunion/Réseau d'Evaluation de Situations d'Adultes en Difficulté.
[2] Contrat Local de Santé Mentale
[3] Cellule Interinstitutionnelle Départementale de la Prévention de la Maltraitance

AVALIDER

- Quel contrôle du bon usage ?
- Engagé/retiré par quelle instance ?
- Quel référent ?

Au terme de la discussion, le projet est bien accueilli et semble constructif, mais la notion de « Label » apparait pour une grande majorité, trop engageant et complexe à gérer.
Il apparait plus simple de s'orienter sur l'idée d'un « Logo MAIA ».

3. Valider

- Plan de formation et appropriation du FAMO

→ Diapositives n°36 à 39

La fiche FAMO va définitivement remplacer la fiche PEGUI.
Elle sera prochainement dématérialisée et présente sur le nouveau site MAILLAGE93.
Il n'y a actuellement pas d'évaluation sur son utilisation car difficilement traçable, mais cet outil est bien le fruit d'une co-construction avec les professionnels du territoire.
Il permet de faire une primo-analyse et améliore la prise en charge.
La fiche FAMO doit être transmise avec le consentement de la personne, ce qui soulève la question du refus de soins.
Dans certaines situations, ni consentement, ni refus ne sont exprimés de manière claire, on parle alors d'assentiment (cf guide sur le cadre juridique de l'échange et du partage d'informations)..

- Groupe de travail départemental « Promotion de l'accueil de jour »

→ Diapositive n°40 à 44

Ce groupe a vocation à promouvoir l'accueil de jour dans le cadre de l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Le Conseil Départemental et l'ARS sont associés à cette démarche, plusieurs partenaires en profitent pour manifester leur engagement sur ce groupe, jugé très pertinent.

La discussion s'engage ensuite sur la prise en charge aidant/patient lors de l'annonce du diagnostic.

Il est expliqué qu'à l'hôpital de Montfermeil, l'association « Le Relais des aidants » propose d'accompagner l'aidant principal au moment de la consultation d'annonce.

Le Dr Sibony-Prat émet une réserve et pointe le fait que cela peut-être très violent pour l'aidant.

En l'absence d'un partenaire de l'association « Le Relais des aidants » pour préciser les pratiques, le sujet est laissé ouvert pour des échanges ultérieurs.

Rappel de la date de la prochaine Table de Concertation Tactique MAIA 93 Sud-Ouest :

Mercredi 21 Novembre / 14h-17h TCT n°12

Fin de la réunion à 17h.

A VALIDER

ETABLISSEMENTS et SERVICES SANITAIRES			
CHI André Grégoire (Montreuil)	Dr Sibony-Prat	Médecin Gériatre Chef de Service UGA et SSR	présente
	Dr Belfodil	Gériatre	présente
	Mme Le Dore	Cadre service de gériatrie	présente
	M. Adinguera	Responsable Socio-Educatif	exusé
GH Paris Seine Saint-Denis AP-HP / Filière Gériatrique	Mme Pinet-Ribeiro	Cadre Supérieure Service Social	présente
Clinique SSR IMR (Romainville)	Mme Borges	Assistante de Service Social	présente
	Mme Dalibot	Assistante de Service Social	présente
	Mr Humblot	Directeur	
Clinique MCO Floréal	Mr Gambaro	Directeur	
Clinique SSR Ambroise Paré (Bondy)	M. Bens	Directeur	
Clinique SSR du Pré Saint-Gervais	Mme Bonzembo	Assistante de Service Social	présente
Clinique Korian Roger Salengro (Noisy-le-Sec)	Mme Angeli	Directrice	
	Mme Sandirin	Assistante Sociale	
Clinique de l'Aurore (Rosny-sous-Bois)	Mme Ferreira de Carvalho	Assistante de Service Social	
	Mme Gilles	Responsable administrative	
Etablissement USLD Les Floralies (Bagnolet)	M. André	Directeur	
SSR HDJ Neuro Centre Paris Est (Noisy le Sec)	Mme Répelin	Directrice CPE	
	Me Hamidou	Assistante de service social	
HAD Santé Service	Mme Delaunay	Assistante de Service Social	présente
	Mme Da Silva		
HAD Fondation Croix Saint Simon	M. Babinet	Directeur	
HAD AP-HP	Mme Gentilhomme	Service Social HAD	
Contrat local de santé de Rosny-Sous-Bois	Mme Carles	Coordinatrice CLS/CLSM	
Réseau Océane (Géronto + Soins Palliatifs)	Dr Didi	Directrice	présente
	Mme Carmoin	Psychologue	
Représentant Centre de santé	Dr Manuellan	Médecin Chef de Service CMS Montreuil	présent
Établissement public de Santé Mentale	M. Durocher	Directeur-Adjoint EPS de Ville Evrard	
	Mme Nathalie Bompays	Responsable service social	excusée

A VALIDER

EQUIPE EVALUATRICE			
CLIC Bondy	M. Graneris	Responsable MAD	
CLIC Montreuil (Espace Annie Girardot)	M. Charbuillet	Coordinateur CLIC	représenté par Mme Hamid
	Mme Hamid	Responsable RA	présente
UMEG EMS CNAV	M. Santucci		présent
	Mme Allemeesch		
	Mme Mulot		
CD EMS APA	Mme Thomas Julienne	Responsable d'équipe évaluatrice DPAPH	excusée
ACCUEIL DE JOUR, EHPAD			
USSIF Pôle séniors, Accueil de jour Les Rives	Mme Cohen-Zerbib	Directrice	présente
EHPAD Saint Antoine de Padoue (Noisy-Le-Sec)	Mme Founas	Psychologue	
EHPAD Le clos des Peupliers (Bobigny)	Mme Moussa	Directrice d'exploitation	excusée
EHPAD Hector Berlioz (Bobigny)	Mme ZIAD	Stagiaire Direction	
EHPAD Les Mûrs à Pêches (Montreuil) GCSMS 94	Mme Meissimilly	Adj. En charge des Alternatives	excusée
	M Thouvenot	Directeur adjoint	présent
EHPAD Marie (Bagnolet) DOMIDEP	Mme Plasman	Directrice	excusée
EHPAD La Seigneurie (Pantin)	Mme Boreux	Directrice	excusée
EHPAD Les Quatre Saisons (Bagnolet)	M. Prono	Directeur	
EHPAD Léopold Bellan (Romainville)	Mme Laurent	Directrice	
EHPAD Léopold Bellan (Romainville)	Mme Breard		
SSIAD/ESA (hors SSIAD communaux)			
ASSIAD Montreuil	M. Roggia	IDEC SSIAD	
SSIAD Cap'Santé Montreuil	Mme Fournier	Directrice SSIAD - ESA	présente
SSIAD USSIF	M. Lavenu	Directeur du Pôle Maintien à Domicile 93 Est SSIAD J & N	
	Mme Répelin	Directrice	excusée
SAAD (adhérant à la plateforme Evolia et hors SAAD communaux)			
ADMR	Mme Lemesle		
SAP Concept	Mme Macon	Directrice d'agences	excusée
	Mme Lemond	Responsable qualité	excusée
My Assistance 93	M. Guiraud	Responsable de Secteur / Rosny	présent
Equanidomi	M. Barbosa	Responsable de Secteur / Rosny	
	Mme Pogba	Responsable de secteur	

A VALIDER

Equipe opérationnelle CD + CCAS + organisme tutélaires			
Service social polyvalent départemental	Mme Archer	Conseillère technique santé	excusée
	Mme Senay Ferrant	Responsable Circonscription Romainville	excusée
	Mme Nassivera	Responsable Circonscription Rosny	
	Mme Louail	Responsable Adjointe Circonscription Noisy-le-Sec	
	Mme Ferellec	Responsable Circonscription Bondy	présente
CD - DPAPH	Mme Riandey	Chargée de coordination gérontologique	présente
	Mme Le Tallec-Grégoire	Coordination gérontologique	présente
	Mme Zalambani	Conseillère technique santé	présente
	M. Ibnedahby	Référent cellule maltraitance	présent
CCAS / services communaux Bagnolet	Mme Roussel	Directrice SSIAD et SAAD	
	Mme Haddar	Directruce CCAS	
CCAS / services communaux Bobigny	Mme Dioum	Responsable MAD	présente
	M. Magniot	Directeur	
CCAS / services communaux Les Lilas	Mme Delhommeau	Responsable du Pôle Seniors	présente
CCAS / services communaux Noisy-le-Sec	Mme Férant	Directrice	
	Mme Miloudi Saliha	Coordinatrice	
	Mme Parmentier	Coordinatrice serv ice géronto	excusée
CCAS / services communaux Pantin	Mme Willemain	Coordinatrice MAD	présente
	Mme Le Cain	Responsable SPASAD	présente
Ville de Pantin	Dr Duhot	Médecin Chef des CMS	
	Mme Monaco	Infirmière repsonsable CMS	présente
	Dr Campagné	Médecin Généraliste CMS Pantin	présente
CCAS / services communaux Le Pré Saint Gervais	Mme Damien	Directrice Adjointe Centre Communal d'Action Sociale/Coord. Géronto	
	Mme Andrieu	Coordinatrice géronto	
CCAS / services communaux Romainville	Mme Visieux	Directrice Centre Communal d'Action Sociale	
	M. Charmant	Responsable du Service MAD	présent
CCAS / services communaux Rosny-sous-Bois	Mme Picard	Directrice Dépendance	
	Mme Degain	IDEC SSIAD	
CRAMIF 93	Mme Lestin	Chef de service CRAMIF	
	Mme Cazenave	Responsable territoriale - Les Lilas	
UDAF 93	Mme Guignard	Responsable d'équipe	excusée
ATR (association tutélaire)	M. Lefebvre	Directeur	excusé

A VALIDER

HEBERGEMENT / RESIDENCE SOCIALE (FTM/RA)			
Foyers de travailleurs migrants ADOMA	Mme Binsfeld	Coordinatrice sociale vieillissement 93	excusée
Résidence autonomie Bagnolet	Mme Rahmani Dalila	Directrice	
STRUCTURE BENEVOLE ACCOMPAGNANT			
Petits Frères Des Pauvres	Mme Armstrong	Coordinatrice de développement social	
	Mme Grosse	Coordinatrice de développement social	présente
	Mme Figeac	Coordinatrice de développement social	excusée
Avec nos proches	M Pandolfo	Délégué régional IDF	présent
France Alzheimer 93	Mme Sitek	Bénévole	
Relais des aidants	M. Wajs	Directeur du Relais des Aidants	
	Mme Ludinard	Coordinatrice sociale	

A VALIDER